

PROCES VERBAL

SÉANCE DU 23 juillet 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14 Convocation du Conseil Municipal : 07/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc POYADE, Maire.

Etaient présents : MM. POYADE, GOUTAGNY, FARGE, GOUTAGNY, THIOLLIER, BOUARD et JAY
MMES GUILLOT, BERTHASSON, GONNET-LEARD, CONSEILLON et CHAPELAND

Etaient absents : MM. PERRET (pouvoir à P. THIOLLIER), CHAMBON et PONTONNIER
MMES BERTHASSON (pouvoir à AM. CONSEILLON),

Secrétaire de Séance : MME Anne Marie CONSEILLON

1 - DEVIS CLES

Mr Philippe THIOLLIER présente les différents devis :

- Norbert CAMBRAY (revendeur) : 3 395 € HT
- Legallais (revendeur) : 2 617 € HT
- Bricard (fabricant) : 3 060 € HT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de Bricard d'un montant de 3 060 € HT

2 - PROJET CENTRE BOURG

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du projet envisagé par Mr Saunier à savoir : bâtiment mairie + 6 appartements (Bâtir et Loger) et 2 petites maisons (Bessenay)

Informations diverses :

- Projet MAM : Rdv avec la CAF pour présentation du projet de Mr Giraudier
- Village étoilé : a reparler en prochaine réunion
- Ecole : Réaménagement du temps de travail du personnel
- Siel : Economie en consommation d'électricité mais augmentation des tarifs
- Projet Badoit : réunion le 4 septembre 2024 à Bellegarde à 18h
- JAMES : Clefs récupérées- fermeture toutes les vacances d'été

La séance est levée

Prochain Conseil Municipal le mardi 17 septembre 2024 à 20h30

A ST LAURENT LA CONCHE, le 12 août 2024

Le Maire,

Jean-Luc POYADE

La secrétaire

Anne Marie CONSEILLON